



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-022-2026-05

PUBLIÉ LE 13 MAI 2026

# Sommaire

## **Direction de la sécurité sociale-Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /**

IDF-2026-05-13-00005 - Arrêté du 13 mai 2026 2026?? mettant fin aux fonctions d'administrateur d'un membre du conseil d'administration de la?? Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne (CAF 94) (1 page)

Page 3

## **Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France /**

IDF-2026-05-13-00004 - Arrêté relatif à l'attribution d'une licence d'inséminateur d'équidés?? (2 pages)

Page 5

IDF-2026-05-13-00003 - Arrêté-Attribution Licence inséminateur Equides-2026-1 (2 pages)

Page 8

## **Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France / Service Régional d'Economie Agricole**

IDF-2026-05-13-00001 - Contrôle des structures agricoles - Publication par voie d'extrait des autorisations d'exploiter tacites du préfet de la région Île-de-France (1 page)

Page 11

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale  
de contrôle et d'audit des organismes de  
sécurité sociale

IDF-2026-05-13-00005

Arrêté du 13 mai 2026 2026  
mettant fin aux fonctions d'administrateur d'un  
membre du conseil d'administration de la  
Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne  
(CAF 94)

**ARRÊTÉ du 13 mai 2026 2026**  
**mettant fin aux fonctions d'administrateur d'un membre du conseil d'administration de la  
Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne (CAF 94)**

**Le ministre du travail et des solidarités**  
**La ministre de la Santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées**

Vu l'article 1er de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique

Vu l'arrêté du 27 janvier 2026 portant délégation de signature à Monsieur Guy-Michaël DALIN, Chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre Val-de-Loire de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 6 mars 2026 ayant pris effet le 13 mars 2026 – ADP CAF du Val-de-Marne - portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

**ARRÊTENT**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Daly GARY perd le bénéfice de son mandat de membre titulaire du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne en tant que représentant de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME).

**Article 2**

Le chef d'antenne de Paris de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France.

Fait à Paris, le 13 mai 2026

**Le ministre du Travail et des Solidarités**

Pour le ministre et par délégation :

*Signé*

Guy-Michaël DALIN

**La ministre de la Santé, des Familles, de  
l'Autonomie et des Personnes handicapées**

Pour la ministre et par délégation :

*Signé*

Guy-Michaël DALIN

Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile  
de France

IDF-2026-05-13-00004

Arrêté relatif à l'attribution d'une licence  
d'inséminateur d'équidés

## **ARRÊTÉ**

Relatif à l'attribution d'une licence d'inséminateur d'équidés

Le préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris,  
Grand officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L.241-2, L.653-13, R.653-96,

VU la loi n°71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente,

VU l'arrêté du 21 janvier 2014 relatif aux certificats d'aptitude aux fonctions d'inséminateur et de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces équine et asine,

VU l'arrêté préfectoral n°IDF-2024-08-21-00003 du 21 août 2024 portant délégation de signature à Madame Mylène TESTUT-NEVES, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France,

VU le certificat d'aptitude aux fonctions d'inséminateur dans les espèces équine et asine n°241207 délivré à Madame Magali BADIER par l'Institut français du cheval et de l'équitation - École Supérieure du Cheval et de l'Équitation - 61310 LE PIN DU HARAS, en date du 6 mars 2026,

Considérant la demande de licence d'inséminateur pour les espèces équine et asine présentée par Madame Magali BADIER en date du 17 avril 2026,

SUR proposition de la directrice régionale et interdépartementale, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France,

## **ARRETE**

### **Article 1<sup>er</sup>** : désignation du licencié

La licence d'inséminateur dans les espèces équine et asine, avec autorisation d'exercer, est délivrée à Madame Magali BADIER née le 27 janvier 1981 à Etampes (91).

### **Article 2** : conditions d'application

Madame Magali BADIER s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à la mise en place de la semence conformément à son certificat d'aptitude aux fonctions d'inséminateur dans les espèces équine et asine.

DRIAAF Ile-de-France  
5 rue Leblanc -75911 Paris cedex 15  
Tél : 01 82 52 46 46  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

**Article 3** : numéro de licence

Le numéro de licence FR-IN-26-11-0002 est attribué à l'intéressée.

**Article 4** : article d'exécution

La Directrice régionale et interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt d'Île-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 13 mai 2026

La directrice régionale et interdépartementale,  
de l'Alimentation, de l'agriculture et de la forêt

SIGNE

Mylène TESTUT-NEVES

DRIAAF Ile-de-France  
5 rue Leblanc -75911 Paris cedex 15  
Tél : 01 82 52 46 46  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile  
de France

IDF-2026-05-13-00003

Arrêté-Attribution Licence inseminateur  
Equides-2026-1

## **ARRÊTÉ**

Relatif à l'attribution d'une licence d'inséminateur d'équidés

Le préfet de la région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris,  
Grand officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L.241-2, L.653-13, R.653-96,

VU la loi n°71-575 du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente,

VU l'arrêté du 21 janvier 2014 relatif aux certificats d'aptitude aux fonctions d'inséminateur et de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces équine et asine,

VU l'arrêté préfectoral n°IDF-2024-08-21-00003 du 21 août 2024 portant délégation de signature à Madame Mylène TESTUT-NEVES, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France,

VU le certificat d'aptitude aux fonctions d'inséminateur dans les espèces équine et asine n°241199 délivré à Madame Marine BAISSUS par l'Institut français du cheval et de l'équitation - École Supérieure du Cheval et de l'Équitation - 61310 LE PIN DU HARAS, en date du 6 mars 2026,

Considérant la demande de licence d'inséminateur pour les espèces équine et asine présentée par Madame Marine BAISSUS en date du 17 avril 2026,

SUR proposition de la directrice régionale et interdépartementale, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France,

## **ARRETE**

### **Article 1<sup>er</sup>** : désignation du licencié

La licence d'inséminateur dans les espèces équine et asine, avec autorisation d'exercer, est délivrée à Madame Marine BAISSUS née le 22 septembre 1991 à Lagny-sur-Marne (77).

### **Article 2** : conditions d'application

Madame Marine BAISSUS s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à la mise en place de la semence conformément à son certificat d'aptitude aux fonctions d'inséminateur dans les espèces équine et asine.

DRIAAF Ile-de-France  
5 rue Leblanc -75911 Paris cedex 15  
Tél : 01 82 52 46 46  
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>

**Article 3** : numéro de licence

Le numéro de licence FR-IN-26-11-0001 est attribué à l'intéressée.

**Article 4** : article d'exécution

La Directrice régionale et interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt d'Île-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 13 mai 2026

La directrice régionale et interdépartementale,  
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

SIGNE

Mylène TESTUT-NEVES

Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile  
de France

IDF-2026-05-13-00001

Contrôle des structures agricoles - Publication  
par voie d'extrait des autorisations d'exploiter  
tacites du préfet de la région Île-de-France

Contrôle des structures agricoles - Publication par voie d'extrait des autorisations d'exploiter tacites du préfet de la région Île-de-France

N° Dossier	Commune	Références cadastrales des parcelles	Surfaces autorisées	Identité du demandeur	Date d'enregistrement de la demande complète	Date de l'autorisation d'exploiter tacite
7476	MAISONCELLES-EN-BRIE	B184	4 ha 37 a 50 ca	SCEA DU VIVIER	07/11/24	07/03/25
7482	PERTHES	YA69	20 a 50 ca	LEFEBVRE DE RIEUX Vincent	20/11/24	20/03/25
7488	LESCHEROLLES	B228, C27, 72, 73, 78, 81, 82, 254, 255, 256, 257, D359, ZA25, ZB5, 6, 28, ZC7, 37, ZD8, ZE9, 11, 18, 44, 49, 50, 52, ZH6, 8, 11, 12, ZI9, 41, 44, 46, 47, ZK13, 16, 17, 18, 19, 20	112 ha 98 a 62 ca	SCEA FERME DE MARICOURT	05/12/24	05/04/25
7491	COURPALAY	U49, V25, Y105, 115, 129, 149	53 ha 09 a 26 ca	RABOURDIN Estelle	13/12/24	13/04/25
7496	ESMANS	D338, U23, Y2	4 ha 18 a 15 ca	EARL DE LA COUTURE	02/01/25	02/05/25
7497	JOUY-SUR-MORIN	E995, 996, 997, 1295, 1297	1 ha 17 a 58 ca	EARL DE BEAUCHIEN	13/01/25	13/05/25
7498	BLENNES	C873, D904, 1104	3 ha 45 a 35 ca	EARL SOLVAL	13/01/25	13/05/25
7501	VERDELOT	Y68, 211	10 ha 63 a 01 ca	EARL FERME DE CHAMP LA BRIDE	10/02/25	10/06/25
7502	VILLIERS-SUR-SEINE	ZC29, 30, 31, 32	8 ha 03 a 10 ca	TURIOT Jean-Charles	12/02/25	12/06/25
7504	MONTIGNY-LENCOUP	D92, F65, 66, 67, 68, G573, ZB21, ZC137, 138, ZE11, ZH 17, 18, ZI2, 9, 10, 16, 41, 42, 43, 47, 49, 53, 54, 55, 103, ZK2, 4, 5, 14, 26	74 ha 64 a 80 ca	ROBERT Vincent	13/01/25	13/04/25
7505	MAISONCELLES-EN-GATINAIS	Y16, 17, Z26, 27, 28	3 ha 56 a 90 ca	EARL DE CHENOUTEAU	21/01/25	21/04/25
7507	VAUDOY-EN-BRIE	A740, 742	1 ha 35 a 42 ca	BODDAERT Vincent SCEA BODDAERT Vincent	17/02/25	17/06/25
7509	BANNOST-VILLEGAGNON	A71, 72, 79, 80, 94, 95, 96, 118, 119, 161, 170, 171, 280	19 ha 09 a 59 ca	EARL RIGON	18/02/25	18/06/25
7521	VERDELOT	Y68, 211	10 ha 63 a 01 ca	VIGNIER Henri	12/03/25	12/07/25
7525	GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS	ZD4, 174, 176	29 ha 15 a 05 ca	SCEA DE CHATEAUFORT	05/03/25	05/07/25
7526	COULOMBS-EN-VALOIS	A906, B56, 124, 125, 132, 592, 594, 625, C713	18 ha 37 a 20 ca	SCEA DE LA FOSSEE	07/03/25	07/07/25
7530	VENDREST	ZE005, O8661	8 ha 56 a 62 ca	SCEA BIZET AGRI	04/04/25	04/08/25
7532	SANCY-LES-PROVINS	ZH18, 19, 24, 25, 26, ZI14, ZL6, ZM63, 90, ZN33	52 ha 08 a 31 ca	SCEA PATOUX	08/04/25	08/08/25
7535	MOUSSEAUX-LES-BRAY	X48, ZB26, 27, 35, ZC6, ZD2, ZK35	19 ha 46 a	EARL DELAVEAU	10/04/25	10/08/25
7542	OISSERY	E24, 25, 52, 69P	34 ha 86 a 27 ca	VECTEN Damien et Emmanuel EARL VECTEN-SILLY	28/04/25	28/08/25
7547	ECHOUBOULAINS	A35, 36, 40, C 180, 181, 182, 183, 185, 187, 198, 199, 200, 203, 204, 205, 206, 207, 209, 210, 211, 212, 213, 318, 339, 340, 537, 609, 614, 619, 625, 630, 651, E51, 72, 110, 112, 115, 117, 119	35 ha 37 a 85 ca	SCEA LA MARE ROUGE	02/05/25	02/09/25
7549	BOUTIGNY	ZB36, 43, 106, 108, 109, 113, 114, 115, 266, 292, 296	58 ha 80 a 97 ca	SCEA DE PREVILLIERS	12/05/25	12/09/25
7550	MOUSSEAUX-LES-BRAY	ZC6, ZD2, ZK35	12 ha 30 a 80 ca	MEUNIER Florian EARL MEUNIER MARAICHÈRES	03/06/25	03/10/25
7552	DHUISY	YC84, YD22, 61, 64, 104, 105, 136, 149, YE12, 13, 14, 15, 19, 20, 21, 22, 23, 24, ZL4, 6, 7, 15	46 ha 74 a 30 ca	CARTIER Baptiste SCEA DE DHUISY	22/05/25	22/09/25
7556	BAZOCHE-LES-BRAY	A1083	4 ha 65 a 51 ca	SCEA FERME SAVOURAT CPHIAL	05/06/25	05/10/25
7558	TRILPORT	B0040, AH245	3 ha 15 a 14 ca	BRODARD Yves SCEA Patrice BRODARD	12/06/25	12/10/25
7562	MAROLLES-SUR-SEINE	C0003, 0004, 0005, 0007, 0008, 0019, 0044, 0049, 0050, 0051, 0088, 0089, 0091, 0092, 0093, 0094, 0095, 0097, 0098, 0099, 0100, 0101, 102, 0103, 0105, 0106, 0107, 0108, 0109, 0110, 0112, 0113, 0115, 0116, 0117, 0118, 0687, ZA0005, ZN0181	16 ha 3 a 56 ca	EARL DE PONTVILLE	21/06/25	21/10/25
7577	CHALAUTRE-LA-PETITE	ZH159	4 ha 45 a	EARL SEGAUT	06/08/25	06/12/25
7581	LA CROIX-EN-BRIE	D6, 8, 9, 10, 11, 12, 32, 95, E16, 63, 68, 70, 86, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 220, 222, 238, 239, 242, 260	51 ha 25 a 84 ca	EARL DU SCEAU	25/07/25	25/11/25
7581	BALLOY	X22	10 ha 70 a 80 ca	EARL DES GRAVIERES	31/07/25	30/11/25
7585	MELZ-SUR-SEINE	F0198, ZA13, ZB5, 6, 10, 11, 15, 18, 52, 53, 54, 55, 56, 57, ZC12, 13, 16, 19, 23, 24, 25, 26, 27, 32, 33, ZN6	48 ha 40 a 42 ca	SCEA DES AIGUILLERES	17/08/25	17/12/25
7586	MONTIGNY-LENCOUP	ZI49	1 ha 33 a	ROBERT Vincent	19/08/25	19/12/25
7589	MONTIGNY-LENCOUP	ZE1, 10, 13, 14, ZI48, ZK6	14 ha 26 a 40 ca	VIE Pierre-Marie SCEA DE CHAMP GIRARD	27/08/25	27/12/25
7591	QUIERS	ZH6, ZI18	2 ha 73 a 80 ca	SCEA LOURS	01/09/25	01/01/26
7597	LA FERTE-GAUTHIER	B17, 347	1 ha 68 a 87 ca	SCEA HERBIN DU JARIEL	11/09/25	11/01/26
7602	LA FERTE-GAUCHER	B19	1 ha 24 a	EARL RENARD	23/09/25	23/02/26
7603	SAINT-DENIS-LES-REBAIS	ZI8, 40	4 ha 46 a 80 ca	SCEA DE MONTBERNEUX	23/09/25	23/02/26
7609	SAINT-BARTHELEMY	ZK13, 15, 55	8 ha 65 a 85 ca	SCEA DELALOT	30/08/25	30/12/25

Paris, le 13/05/2026

Le directeur adjoint de la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Signé

Benjamin GENTON